InsermTransfert

Your partner in health innovation

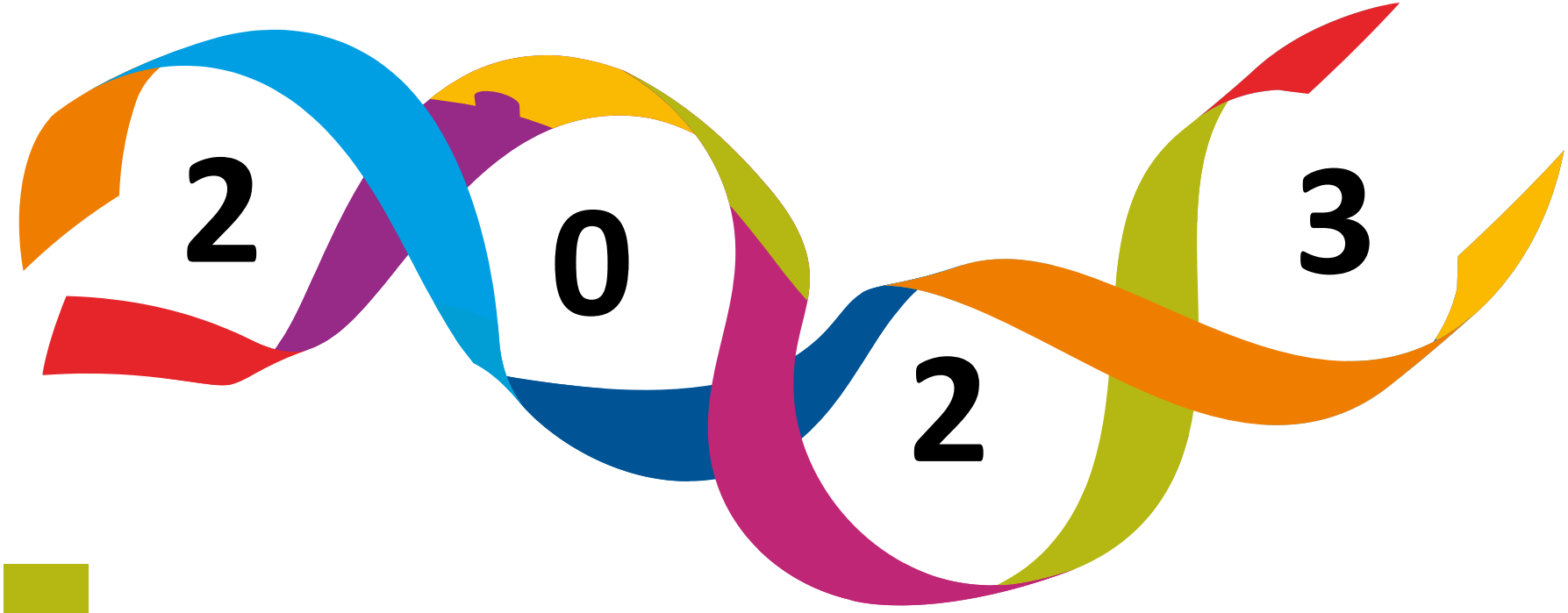

BILAN D'ACTIVITÉS

NOTRE ADN :
DE L'IDÉE A L'INNOVATION
LA VALORISATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

En bref

Inserm Transfert, filiale privée de l'**Inserm**, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales.

Créée en 2000, **Inserm Transfert** SA gère sous concession de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique, des données/bases de données de santé et de cohortes.

L'activité d'**Inserm Transfert** s'articule sur toute la chaîne de valeur de l'innovation et du transfert pour un accompagnement personnalisé des chercheurs tout au long de leurs projets.

- Protéger, développer et valoriser les innovations de l'Inserm et de ses partenaires
- Contribuer au rayonnement de l'Inserm et à son excellence globale et mondiale
- Contribuer au financement de la recherche de l'Inserm et de ses partenaires

"2023 : l'importance du travail d'équipe "

L'année a été riche à plusieurs égards ;

Ainsi, **Inserm Transfert**, s'est investi dans le plan d'investissement d'avenir France 2030, à travers par exemple deux initiatives qui visent à accélérer la dynamique de l'innovation en santé.

En effet, suite à l'appel à projet « maturation-pré-maturation », **Inserm Transfert** pilote en tant que chef de file prématuration 3 consortiums relatifs aux stratégies « Santé » avec l'ensemble des partenaires. L'enjeu est de faire émerger des projets de très haut niveau, avec un potentiel de compétitivité mondiale et une résonance majeure pour la France.

Inserm Transfert a eu également un rôle actif dans la création des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI), auprès des Délégations Régionales de l'Inserm et tout particulièrement : MED'INNOV, PUI IMPULSE, PUI Lille, PUI Nantes Université, PUI Normandie, PUI Provence et PUI ValoCité qui ont souhaité qu'**Inserm Transfert** soit membre fondateur.

Afin de renforcer les synergies et complémentarités avec les acteurs locaux et proposer des réponses adaptées à l'échelle des territoires, nous avons œuvré collectivement pour accompagner les porteurs de projets.

En outre, situé sur un site dédié à la santé digitale PariSanté Campus, nous poursuivons notre accompagnement dans la santé numérique dans de nombreuses thématiques. Pour répondre à cette dynamique croissante, nous intensifions les activités de la Cellule numérique en santé et patients (CNSP) dont l'objectif est de détecter les innovations dans ce secteur et d'accompagner les chercheuses et les chercheurs.

Encore une fois, c'est l'esprit d'équipe qui prévaut et nous sommes fiers de poursuivre notre mission de valorisation au service des chercheuses et des chercheurs de l'Inserm pour transformer l'innovation des projets scientifiques en solutions thérapeutiques, diagnostiques ou numériques susceptibles d'améliorer la vie de nombreux patients.

Pascale Augé, Présidente
du Directoire d'**Inserm Transfert**

Un équilibre économique maintenu

En 2023, l'ensemble des activités d'**Inserm Transfert** représente 67,4 M€ de contributions financières pour l'Inserm et ses partenaires.
Les revenus financiers générés par les activités d'**Inserm Transfert** auprès des industriels ont généré 54,8 M€ dont plus de 58% de revenus de licence, qui sont au bénéfice des inventeurs, des établissements copropriétaires et de l'ensemble des acteurs académiques concernés.

Des levées de fonds de start-up issues des laboratoires de l'Inserm, reflet de la qualité des innovations

En matière de création d'entreprises, 2023 est l'année des premiers résultats de l'alliance avec AdBio Partners via la création de la start-up Anoat Therapeutics financée à 2M€.

En 2023, les startups issues de l'**Inserm** ont levé 225,8 M€ dont la série A de DiogenX à 33,5 M€, Acticor Biotech (12,2 M€), Linkinvax (7,3 M€).

La montée en puissance de **la Santé Numérique**

La cellule du numérique en santé et patients (CNSP), vise à amplifier l'émergence de projets innovants en santé digitale, accompagner les chercheurs dans leurs projets et développer des outils méthodologiques nécessaires associés à leur consolidation.

Durant l'année 2023, des actions dédiées avec :

- +119 rendez-vous dans ~ 60 unités de recherche
- 9 projets ont été financés en prématuration avec l'IA
- 2 licences ont été signées
- 4 projets sont entrés dans le Parcours Pré-Entrepreneurial
- 3 startups ont été créées (Orakl, Predict4Health, Magic Genomic)

Le portefeuille santé numérique des innovations de l'Inserm :

- Aide au diagnostic à partir d'imagerie
- Technologies de séquençage à des fins de diagnostic
- Jumeaux numériques / avatars
- Médecine prédictive
- Applications mobiles & Thérapies digitales (DTx)
- Dispositifs de réalité augmentée, capsules de téléportation

Inserm Transfert est Chef de file maturation du **consortium COMS@N** en SAnté Numérique, (AAP Maturation-Prématuration de France2030) qui vise à :

- Intensifier et renforcer la chaîne d'accompagnement de projets d'innovation à fort potentiel
- Accélérer leur transfert vers le monde socio-économique, au bénéfice de la Stratégie d'Accélération Santé Numérique (SA SN)

Pipeline
issu des recherches de l'Inserm

Le pipeline de l'**Inserm** pour les innovations **de type thérapeutique** représente plus de **190 innovations en développement** dont près de **90 en phase clinique** et **7 médicaments** sur le marché.

Le pipeline de **produits diagnostics** et de **dispositifs médicaux** représente **30 solutions diagnostiques** et **5 dispositifs médicaux** (principalement des technologies d'ultrasons) mis sur le marché à la suite de travaux initiés par des équipes **Inserm**.

Un écosystème unique

278
unités de recherche réparties sur le territoire français

34
Centres d'Investigation Clinique (CIC)

>1,119 Mrd€
de budget annuel pour la recherche en santé humaine

+1,6 M
personnes impliquées dans des cohortes **Inserm**

+ 8 600
employés
(chercheurs, ingénieurs et techniciens Inserm...)

48
unités de service

2 492
familles de brevets actives

+15 000
collaborateurs (chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires, hospitalo-Universitaires, post-doctorants)

*Office Européen des Brevets (OEB) classement 2023

Inserm Transfert points forts en 2023

67,4 M€

67,4 M€ de revenus générés pour la recherche française : pour l'Inserm et ses partenaires de mixité dont 54,8 M€ issus de partenariats industriels (dont 31,8 M€ associés à l'activité sur les contrats de licence)

272
déclarations d'invention

152
nouveaux dépôts de brevets et logiciels

+225,8M€
de fonds levés par les start-up issues des unités de recherche de l'Inserm

19%
de projets collaboratifs financés

84%
des dépôts de brevets réalisés en interne

Opportunités
de licence sur des technologies variées

(https://technology-offers.inserm-transfert.com/)

La chaîne gagnante de l'innovation

Inserm Transfert : de la preuve de concept à la création de start-up

Inserm Transfert soutient la valorisation de la recherche à toutes les étapes de son développement, depuis la preuve de concept, en passant par les partenariats R&D, la licence, la création et le développement d'entreprise, jusqu'aux premières levées de fonds et un éventuel rachat.

1 Le sourcing

Inserm Transfert maintient un sourcing constant individualisé de proximité qui lui ont permis, cette année, de rencontrer **798** chercheuses et chercheurs, cliniciens et cliniciennes et scientifiques.

Faire émerger les expertises, les savoir-faire, les inventions et donner sa chance à un maximum de projets, même très précoces : tel est l'objectif d'**Inserm Transfert.**

- **148** unités visitées en 2023 lors de **1716** rdv.

2 Le soutien à la preuve de concept (POC)

Augmenter le rationnel scientifique et la solidité des résultats des projets en vue d'un transfert industriel grâce au financement d'étapes très précoces de développement technologique.

- **1,8M€ en 2023 investis pour financer 68 projets** de pré-maturation et maturation, dont **46 nouveaux** sélectionnés :
  - **12** projets ont bénéficié d'un financement important incluant l'embauche d'un CDD
  - **56** projets ont bénéficié d'un financement permettant de franchir de nouvelles étapes de développement
- **34** autres projets accompagnés sur des appels à projets divers ont obtenu des financements d'un montant total de **4,9 M€.**

Bilan financier de la maturation : depuis 2009 les **25,1 M€** investis dans plus de **419** projets ont permis de contribuer à la signature de contrats qui ont généré **37 M€** de revenus issus des partenariats industriels associés à ces projets.

3 La gestion de la propriété intellectuelle en 2023 : Détection et protection

La philosophie de détection développée par **Inserm Transfert** consiste à **donner une chance à un maximum de projets innovants.**
En matière de gestion des brevets, la priorité d'**Inserm Transfert** pour le portefeuille de l'Inserm est la qualité, la force et la solidité du portefeuille de brevets, facteurs clés de succès du transfert, induisant le respect de règles très strictes en matière de confidentialité des données relatives aux brevets d'invention, dans le respect des bonnes pratiques de niveau international.

- **272** déclarations d'invention
- **152** nouveaux dépôts de brevets et logiciels

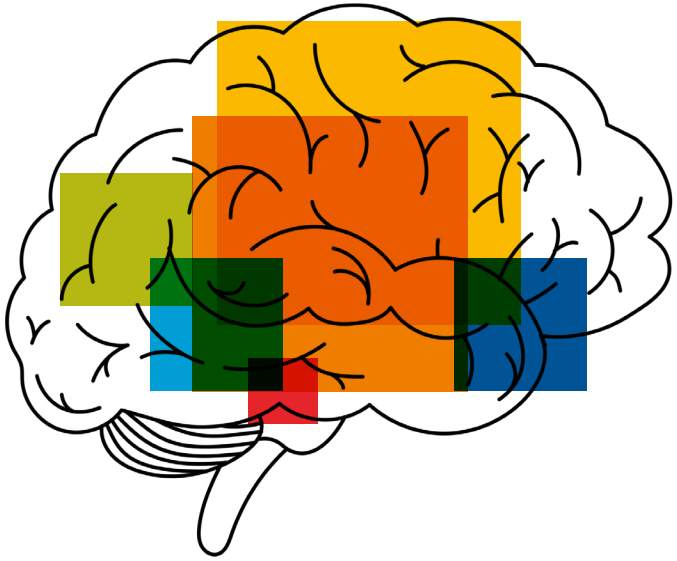

Brevets : l'Inserm, 2ème déposant en Europe dans la catégorie biotechnologie

- L'**Inserm** et **Inserm Transfert** poursuivent leurs performances en 2023 en termes de dépôt de brevets comme en témoigne le classement de l'Office Européen des Brevet (OEB).
- L'**Inserm** reste dans le top 5 des déposants, il est 5ème déposant dans la catégorie pharmaceutique et maintient sa position en tant 2ème déposant dans la catégorie biotechnologie en Europe depuis 2020.

4 Le montage et le pilotage des projets collaboratifs

Le département Financement de la Recherche Collaborative (FRC) accompagne les chercheuses et les chercheurs dans la réponse aux appels d'offre des guichets nationaux, européens et Internationaux pour le financement de projets collaboratifs en santé.

Le FRC accompagne le montage et la contractualisation avec le financeur.
Le FRC soutient le coordinateur du projet dans le pilotage opérationnel des projets financés jusqu'à la dissémination et la valorisation des résultats.

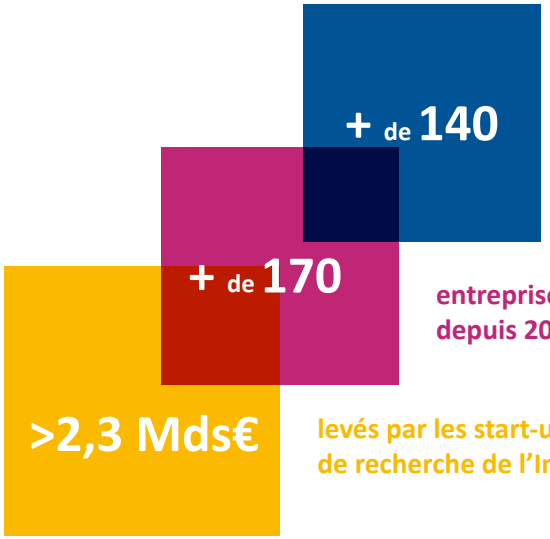

Pilotage de projets collaboratifs

Inserm Transfert a accompagné le dépôt de **56** nouvelles propositions coordonnées par l'Inserm suite à des appels nationaux ou européens.

Au total, **11** projets d'envergure européenne et nationale ont été lauréats en 2023.

Ce sont ainsi plus de **78,1 M€** de fonds européens qui iront à la recherche biomédicale européenne.

5 Le Parcours Pré-Entrepreneurial

un accompagnement personnalisé dans la création de start-up

Inserm Transfert a créé en 2017 le Parcours Pré-Entrepreneurial (PPE) pour accompagner les chercheuses et les chercheurs afin d'en faire des « Fondatrices et Fondateurs Eclairés ».
Les équipes d'**Inserm Transfert** offrent une aide concrète aux entrepreneuses et entrepreneurs dans leur projet d'entreprise.

Valorisation et accompagnement des sociétés en 2023

- **22** nouveaux projets de création d'entreprise ont intégré le Parcours Pré-entrepreneurial (PPE)
- **12** start-up ont été créées sur des actifs **Inserm** bénéficiant d'un accord de licence avec **Inserm Transfert**

Focus sur nos succès

Le pilotage des consortia France 2030 Prématuration-Maturation en Santé

Inserm Transfert a répondu dans le cadre du plan d'investissement France 2030 via trois stratégies nationales d'accélération afin d'accélérer la dynamique de l'innovation en santé.

Inserm Transfert, chef de file prématuration, a mis en place 3 consortia issus de l'appel à projets prématuration/maturation :

- **CATRIEM**, en réponse aux maladies infectieuses émergentes et aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques
- **COMS@N** sur la Santé Numérique qui a pour objectif d'avancer vers une médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative et avec les preuves d'un service médical rendu aux patients)
- **COMBIO** dédié à la Biothérapie et à la Bioproduction des thérapies innovantes

Inserm Transfert est également membre d'un quatrième consortium Astragal piloté par INRAE et la SATT AxLR portant sur la stratégie « alimentation durable et favorable à la santé ».

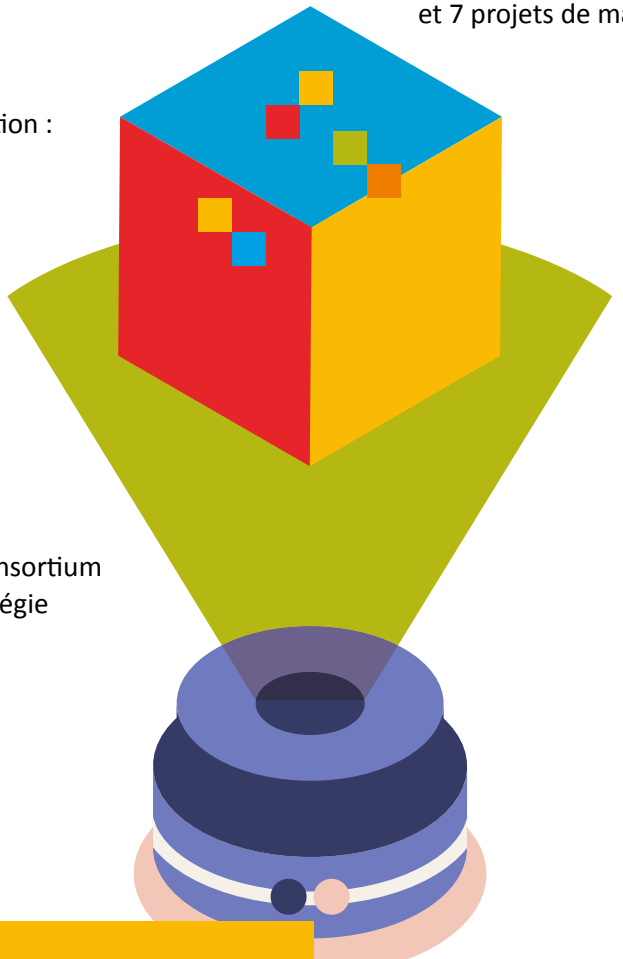

Des consortia dédiés aux offices de transfert technologiques, structurés avec environ 25 membres, dont **Inserm Transfert** a :

- organisé la mise en œuvre des consortia avec les chefs de file maturation SATT Sud Est et Pulsalys
- a mis en place les comités d'engagement
- a sélectionné les premiers projets à l'aide d'un vivier d'experts du monde socio-économique
- a évalué 27 projets en sélectionnant 8 projets de prématuration et 7 projets de maturation

Ces consortia sont au service de la structuration d'un pipeline de projets de haut niveau et dotés d'une forte compétitivité internationale dans toutes les stratégies d'accélération en lien avec la santé.

L'ambition, à horizon de 5 ans, est de multiplier par 2 à 3 les transferts de technologies, les créations de start-up, les consolidations de start-up/PME/ETI vers les industriels pour apporter sur le marché des innovations au bénéfice des patients, de la population et du système de santé.

Qualité & Expertise

Politique qualité et certification des process

Depuis 2010, **Inserm Transfert** est engagé dans une politique qualité qui s'articule autour de 4 axes :

- Améliorer notre performance opérationnelle et l'efficience de nos activités
- Renforcer et déployer notre expertise interne
- Créer de la valeur aux bénéfices des innovations de nos partenaires
- Garantir la contribution et l'adhésion des collaborateurs aux objectifs à atteindre d'amélioration continue

Inserm Transfert a maintenu en 2023 sa certification ISO 9001 v2015 pour l'ensemble des activités et prestations pour assurer les missions au service de l'**Inserm** et de ses partenaires.

Inserm Transfert place la satisfaction client au centre des préoccupations de l'entreprise.
Aussi, soucieux de maintenir et améliorer cette dernière, **Inserm Transfert** a lancé une campagne de mesure de la satisfaction de ses clients et partenaires en 2023.

Un engagement fort en termes de RSE

- Une démarche environnementale et sociétale systématique à tous les stades des projets
- Recyclage et collecte des matériaux et déchets
- Utilisation des outils numériques pour réduire l'empreinte carbone et démarche « sans utilisation de papier »
- Bien-être au travail par l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail, d'égalité des chances dans un contexte global d'égalité professionnelle
- Favoriser la convivialité et la communication au sein de l'entreprise (réunions régulières et moments de partage, activités sportives et animations)

Une équipe de professionnels entièrement dédiée à la valorisation de la recherche en santé humaine

- **7 départements :** Partenariats Institutionnels, Relations Extérieures et Communication, Détection et Protection, Evaluation, Maturation & Développement, Partenariats Industriels & Entrepreneuriat, Financement de la Recherche Collaborative, Finance et Administration, Affaires Juridiques
- **1497** heures de formation dispensées
- **40,2** an (moyenne d'âge)

Inserm Transfert soutient la démarche du gouvernement visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, **Inserm Transfert** a mis en place une politique et des indicateurs de suivi de ses performances en matière d'égalité femmes-hommes qui lui permet d'obtenir le score de **89/100** (Index calculé sur la période 2023) à l'index de l'égalité femmes-hommes mis en place par le gouvernement.

A cet effet, nous avons mis en place avec les représentants du personnel d'**Inserm Transfert** un plan d'action qui comporte trois axes : la formation professionnelle, la rémunération effective et l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle.

Inserm Transfert est déterminé à poursuivre sa démarche d'amélioration continue et poursuit sa concertation avec les représentants du personnel et ses collaborateurs avec pour ambition d'atteindre un score de 100/100.

InsermTransfert

Your partner in health innovation

+ d'infos

Contact

T +33 1 55 03 01 44

communication@inserm-transfert.fr

www.inserm-transfert.fr

HARVEST.AGENCY / © ISTOCKPHOTO / © NOUNPROJECT / © FREEPIK